Vous trouverez ci-dessous les réponses de la liste *L'écologie ensemble, solidaire et citoyenne*, conduite par Matthieu Orphelin, au questionnaire envoyé.

Merci pour la transmission à vos adhérents et adhérentes.

Cordialement,

1-Fonction publique territoriale

Quelles sont vos propositions pour permettre aux collectivités territoriales de jouer pleinement leur rôle ?

Les collectivités territoriales jouent leur rôle. L'enjeu des élections régionales est de choisir dans quelle direction elles veulent aller. Nous refusons la logique de la concurrence entre les territoires et les populations. Nous défendons une logique de réorganisation des priorités régionales autour de l'écologie, de la solidarité, du service public, de la citoyenneté et du dialogue et de la concertation avec les autres collectivités, les associations, les syndicats etc.

La crise sanitaire a montré les sous-effectifs criants en matière d'agents dans les collèges et les lycées : Que comptezvous faire en termes de recrutement ? Comment assurer le remplacement des agents ?

La situation sanitaire a révélé au grand jour une situation qui préexistait et dont la majorité sortante est responsable. Nous aurons à établir d'abord un diagnostic précis, en lien avec les établissements et les représentants du personnel. Cela vaut évidemment pour plusieurs des réponses suivantes, parfois très techniques et qui devront faire l'objet d'échanges approfondis avec la nouvelle équipe et notamment les vice-présidences chargées des lycées et des ressources humaines.

Nous portons l'idée d'une nouvelle ambition pour les lycées. Nous nous engageons à construire un nouveau lycée en Sud-Loire et à étudier la création d'autres lycées en fonction de l'évolution démographique. Nous voulons rénover 100% des lycées aux normes « bâtiment basse consommation » en deux mandats en commençant évidemment par les plus vétustes. Évidemment, cela doit s'accompagner par des personnels en nombre suffisant, sous statut de la fonction publique et avec une meilleure reconnaissance professionnelle. Nous savons que les attentes sont fortes concernant le renforcement d'un dialogue social au service du bien-être au travail et d'un projet politique ambitieux pour les services publics régionaux : nous serons au rendez-vous !

La majorité actuelle a décidé de mettre en place le système des « agents polyval ents » : quelle est votre position sur ce dispositif ?

C'est une réponse à court terme à une problématique réelle, mais qui ne concourt pas au bien-être au travail des agents.

Quelle est votre position quant au processus externalisation engagé pour certains services (espaces verts par exemple) ?

Il n'est pas établi que le rapport coût / bénéfice de l'externalisation systématique soit favorable. Chaque situation doit être regardée de près. Mais le plus souvent, cela coûte plus cher pour un service moins fiable ou moins réactif à la réalité vivante qui est celle d'un lycée. Nous sommes attachés à ce que le patrimoine public soit entretenu et géré au quotidien par des agents de la collectivité.

Après la « Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République » qui avait clarifié la charge du transport pédagogique des élèves, la « loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » a confirmé l'appartenance des personnels ATOSS à la communaut é éducative et à ce titre leur participation au transport pédagogique des élèves da ns les lycées agricoles. Comment entendez-vous répondre à cette mission ?

Nous étudierons cette question pour que la Région réponde en fonction des obligations légales mais aussi en tenant compte des personnels concernés.

2-Formation professionnelle

Quel est votre projet en termes de formation initiale professionnelle et de formation professionnelle pour les jeunes peu ou pas qualifiés ?

L'objectif numéro un est de ne laisser aucun jeune sur le bord du chemin ou relégué à une formation subie. Nous sommes fondamentalement convaincus que chaque jeune a droit à l'émancipation et peut apporter quelque chose à la société. L'émancipation comme la capacité d'évolution professionnelle suppose un haut niveau de formation initiale. Les voies et méthodes pour y parvenir doivent tenir compte de la diversité des élèves, mais l'objectif doit être affirmé pour toutes et tous. C'est un principe fort qui nous amènera notamment à renforcer l'aide à l'orientation pour lutter contre la reproduction sociale et genrée et les inégalités, à doubler le fonds social lycéen pour prévenir les difficultés scolaires liées aux difficultés sociales, à financer 100 projets locaux contre le décrochage scolaire.

Nous croyons que chacun doit avoir droit à la formation tout au long de sa vie. Nous proposons ainsi d'offrir des formations qualifiantes accessibles tout au long de la vie, à chaque étape de son parcours professionnel et en veillant à l'égal accès des femmes et des hommes, en plus des formations courtes d'adaptation à l'emploi. Pour les publics les plus en précarité, nous proposons de mettre en place des "villages de la formation professionnelle". Des efforts particuliers doivent être fait pour renforcer l'attractivités des formations de techniciens, encourager la féminisation de certains métiers, accélérer la montée en charge de la formation sur les emplois durables de demain et les emplois de la transition écologique.

Quel est selon vous le rôle que doivent jouer les différents acteurs de la formation ?

La personne formée doit être le premier acteur de son parcours de formation. La région doit naturellement fixer les grandes orientations, objectifs et moyens par exemple sur les métiers de la transition écologique où il y a tant à faire, et travailler avec l'ensemble des acteurs et partenaires dans la concertation. Pour la réalisation des formations, nous voulons évidemment nous appuyer d'abord sur les moyens publics existant ou à créer.

L'apprentissage est fortement soutenu et promu par la majorité actuelle : quelle est votre position sur cette voie de formation ?

Il faut faire la différence entre les voies d'apprentissage qui débouchent sur un emploi qualifié et celles qui correspondent à un emploi subventionné sans formation ni débouché durable pour le ou la jeune. Dans certains cas, l'apprentissage est une voie efficace. Dans d'autres, il est à éviter car il ajoute une précarité sociale à une précarité de formation ou de diplôme. La majorité sortante s'est désintéressée de la filière d'enseignement professionnel et technologique et a préféré multiplier les aides à l'apprentissage plutôt que les formations en alternance sous statut scolaire et universitaire. C'est une approche idéologique que nous ne partageons pas.

De plus, les écologistes s'étaient mobilisés contre la réforme de l'apprentissage qui a conduit à déposséder les régions de cette compétence au profit d'une recentralisation vers l'Etat. Nous continuerons cependant de valoriser les filières d'apprentissage qui fonctionnent, fruit d'un travail entamé avant la précédente majorité.

Quelle est votre position sur le dispositif de mixage des publics dans la formation professionnelle ?

Le mixage des publics peut apporter l'expérience des plus anciens aux plus jeunes, et la fraîcheur des savoirs des plus jeunes aux plus anciens, mais il faut que ce partage soit volontaire, non subi, et dans des proportions raisonnables pour ne pas mélanger formation initiale et formation continue sous prétexte d'économies, il ne doit s'appliquer que dans le cadre de reprises d'études bien encadrées.

L'étude de la carte scolaire professionnelle passe par différentes instances (note d e cadrage ; CAEN ; CREA ; CREFOP). Comment pensez-vous améliorer le dialogue social en panne aujourd'hui sur ce sujet ?

La majorité sortante voit les organisations syndicales comme des adversaires. Pas nous. Outre les objectifs, nous changerons aussi la méthode de travail. Nous voulons faire une large place aux différentes expériences de terrain, aux usagers, aux professionnels et évidemment à leurs représentants.

L'élaboration de la carte des formations professionnelles initiales constitue une co mpétence majeure du Conseil Régional : quels grands chantiers ? Quels projets entendez-vous développer ? Il y a des carences lourdes. La crise sanitaire a montré le sous-dimensionnement des professions de santé. Le vieillissement de la population exige d'améliorer la formation et la reconnaissance des personnels qui prennent en charge les personnes âgées. Mais bien sûr, l'axe prioritaire à nos yeux est de faire monter la qualification de la population en lien avec la transition écologique. Elle appelle de très nombreux métiers nouveaux ou réinventés. Nous voulons aussi mettre l'accent sur les filières industrielles d'avenir. Cela passe par des investissements mais aussi par la structuration des filières et des formations : mobilité « verte » y compris automobile, rénovation énergétique, nouvelles énergies, agriculture durable etc.

Le Rectorat de Nantes, avec le soutien de l'actuelle majorité régionale, a décidé la fermeture de l'EREA des Sables d'Olonne. Quelle est votre position à ce sujet ? Vos propositions ?

La région a voulu faire une opération immobilière, pas un choix pédagogique. Pour nous il est clair qu'il faut bâtir un nouveau projet d'Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) en Vendée, dont la localisation géographique devra tenir compte en premier lieu des besoins des élèves. Nous constituerons un groupe de travail avec le rectorat et l'ensemble des acteurs concernés pour élaborer la solution la plus adéquate.

3-Education

La majorité régionale a décidé d'uniformiser les tarifs des transports scolaires, entr ainant une augmentation substantielle pour les familles Mayennaises et Sarthoises. Êtes-vous favorable à une extension de la gratuité, en particulier pour les transports scolaires, les manuels, etc?

Nous sommes très attachés à la gratuité de l'école publique. La gratuité des manuels en est un aspect essentiel. En matière de transports et cantines, nous proposons de doubler le Fonds Social Lycéen et revoir ses critères d'attribution pour répondre aux difficultés des familles et augmenter la prise en charge des transports et des cantines scolaires à travers une tarification sociale. De façon plus générale, en matière de transports, cette tarification sociale pourra aller jusqu'à la gratuité pour les publics les plus précaires.

Quels seront les travaux prioritaires engagés en termes de bâti scolaire ?

Cf réponse 2 (Nous portons l'idée d'une nouvelle ambition pour les lycées. Tout doit être mis sur la table. Nous nous engageons à construire un nouveau lycée en Sud-Loire et à étudier la création d'autres lycées en fonction de l'évolution démographique. Nous voulons rénover 100% des lycées aux normes « bâtiment basse consommation » en deux mandats en commençant évidemment par les plus vétustes.)

Vous engagez-vous à être davantage représentés dans les CA des EPLE ?

Oui. Les représentants de la région seront présents physiquement au moins la moitié du temps. Nous déplorons le manque de représentation actuelle dans les CA des EPLE.

Pensez-vous que les régions et départements devraient avoir davantage de compétences, en particulier en matière éducative ?

Une équité nationale est nécessaire.

La majorité actuelle veut étendre le modèle de maison de l'orientation de Ch olet, à savoir une seule structure pour des profils très différents (élèves , apprentis, demandeurs d'emploi) : quelle est votre position ?

Les spécialistes de chaque niveau doivent accueillir chaque profil. On ne peut pas conseiller de la même façon un lycéen et un demandeur d'emplois qui a déjà parfois plusieurs années d'expérience professionnelle. La proximité est essentielle pour être utile.

Le Conseil Régional actuel soutient et encourage le développement des école s de production (écoles privées hors contrat): quelle est votre position?

La moitié des fonds dédiés à la lutte contre le décrochage scolaire est actuellement dédié aux écoles de production. Ce qui laisse beaucoup trop peu de moyens qui seront effectivement consacrés à la lutte contre le décrochage scolaire. Nous sommes évidemment opposés à cette approche. Cet argent serait bien mieux utilisé à soutenir l'école publique!

La majorité régionale a décidé, au titre de l'équité, d'augmenter la part du financement des établissements privés : quelle est votre position ?

Durant ce mandat, l'approche de la majorité à consister à remplacer les services publics par le privé au lieu de se battre pour le maintien de la qualité de service dans le public. De plus, le rattrapage du financement des établissements privés s'est fait au détriment de ceux du public.

Les exploitations des lycées agricoles publics sont propriétés du Conseil Régional. Quels rôles entendez vous leur faire jouer dans la transition agro écologique ? Sous quelle forme ? Un soutien financier, comme en région Bretagne, serait-il envisageable ?

La transformation du modèle agro-alimentaire est un axe fort de notre programme. L'enseignement agricole doit y prendre toute sa place. Nous sommes donc évidemment partisans d'une orientation vers la transition pour une agriculture plus durable, bio, en circuit court, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal. Le soutien de la région sera lié à cette transition.

L'équipement des établissements pour la pratique et l'apprentissage des langues vivantes, performant il y a quelques années, a particulièrement souffert d'un

manque d'investissement ces dernières années. Comment entendez vous corriger la situation ?

Les laboratoires de langue vivantes obsolètes seront progressivement remplacés par des salles informatiques bien équipées en audiovisuel, avec surtout des logiciels adéquats et une formation des enseignants à leur usage. Nous hériterons de 6 ans où beaucoup de choses n'ont pas été faites. Il faudra planifier le rattrapage et son financement.

L'équipement et la maintenance informatique des lycées relèvent de la compétence du Conseil Régional. Quelle politique entendez-vous mener tant du point de vue des actions que des acteurs- personnels qui la conduiront ?

Le choix d'ordinateurs peu gourmands en énergie et en matières premières sera privilégié, et la formation des enseignants au logiciel libre sera privilégiée pour rationaliser la maintenance et éviter la dépendance à Microsoft. C'est une exigence éthique. Nous favoriserons également l'usage de matériel recyclé-réparéreconditionné, pour une approche plus responsable du numérique.